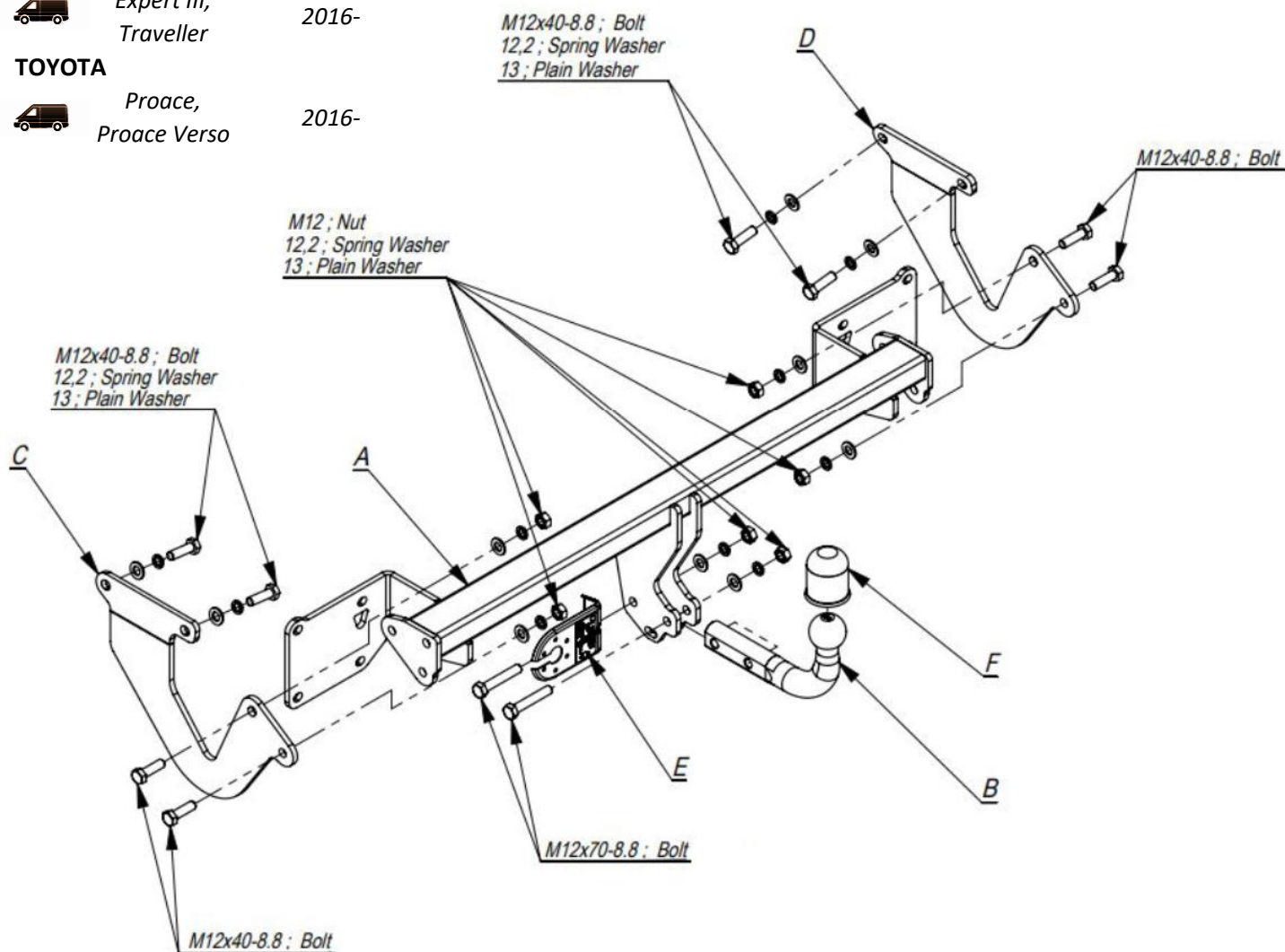


ANTARION185 D, rue Louise Labé
69970 CHAPONNAYwww.antaes-diffusion.com**ANTARION****Attelage / Towbar****AV4000**

CITROEN				D			94/20/EC / ECE-R 55
 Jumpy III, Spacetourer	2016-	R=2500kg	S=100kg	13,60kN	-	-	✓ E20 55R-01 5150

PEUGEOT Expert III,
Traveller 2016-**TOYOTA** Proace,
Proace Verso 2016-**ANTARION****ANTARES DIFFUSION**

185 D, rue Louise Labé

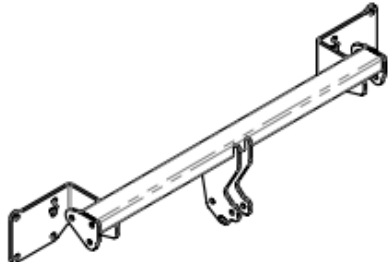
69970 CHAPONNAY

06 58 01 52 86

www.antaes-diffusion.com

Fitting / Raccord

1		M12x70 8.8	2x
2		M12x40 8.8	8x
4		M12 class 8	6x
6		Ø 13	10x
9		Ø 12,2	10x

A		1x
B		1x
C		1x
D		1x
E		1x
F		1x

Torque settings for nuts and bolts / Paramètres de torsion pour les écrous et les boulons

	M8	25 Nm
	M10	55 Nm
	M12	85 Nm
	M14	135 Nm
	M16	195 Nm

EN

1. Unscrew the bumper and bumper bar (it will not be used any more).
2. Screw the main bar A to the rear belt (point 3).
3. Screw the elements C and D to the frame side members with bolts M12x40 8.8 (point 2) and to the main bar with bolts M12x40 8.8 (point 1).
4. Tighten all the bolts according to the torque setting- see the table.

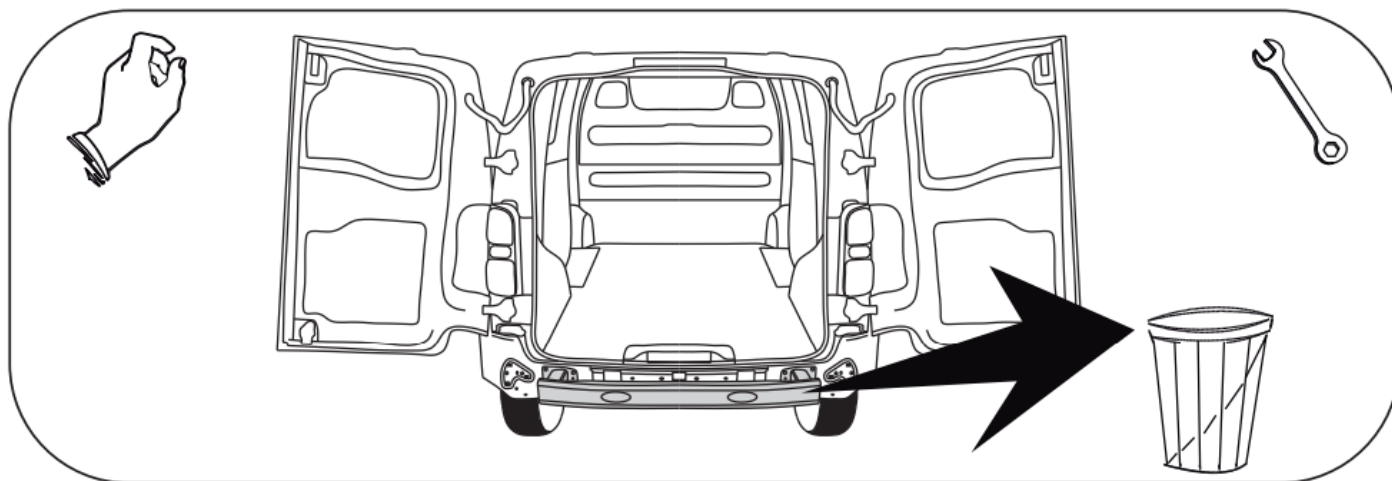
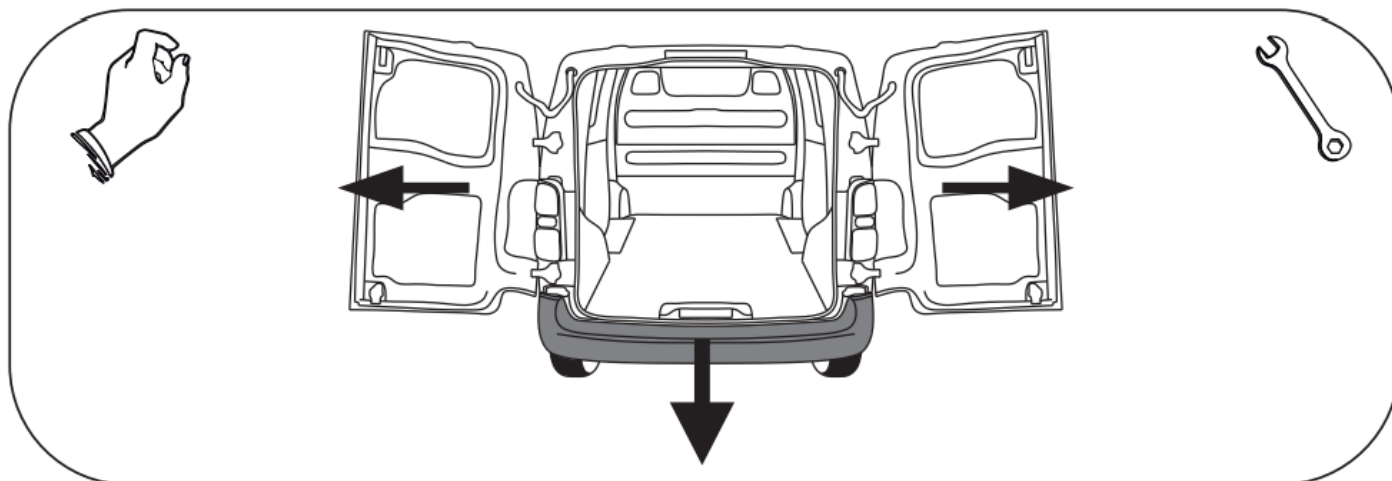
ANTARION

ANTARES DIFFUSION
 185 D, rue Louise Labé
 69970 CHAPONNAY
 06 58 01 52 86
www.antares-diffusion.com

5. Screw the bumper.
6. Fix the ball and electric plate.
7. Connect the electric wires.

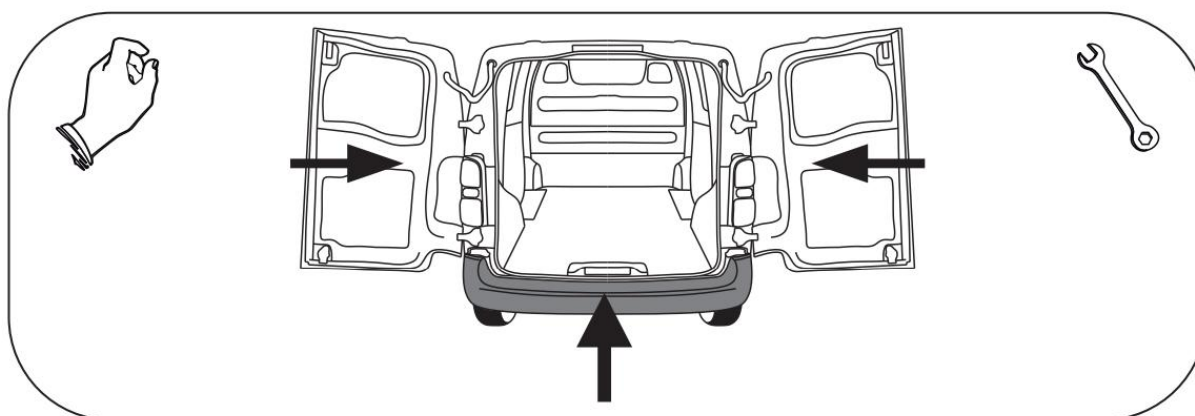
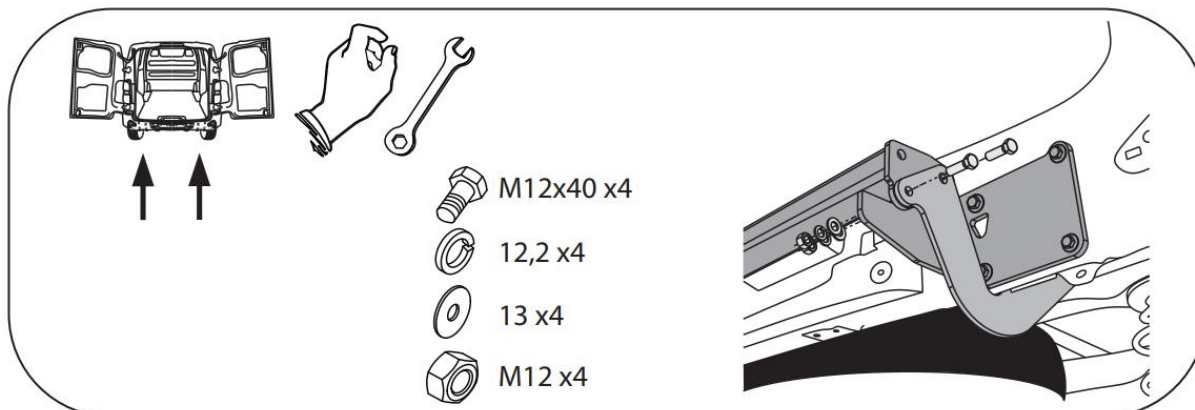
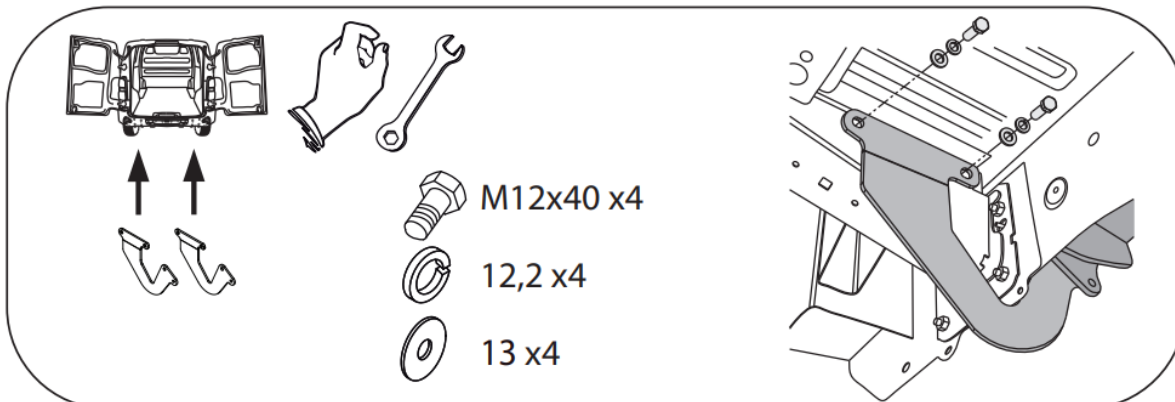
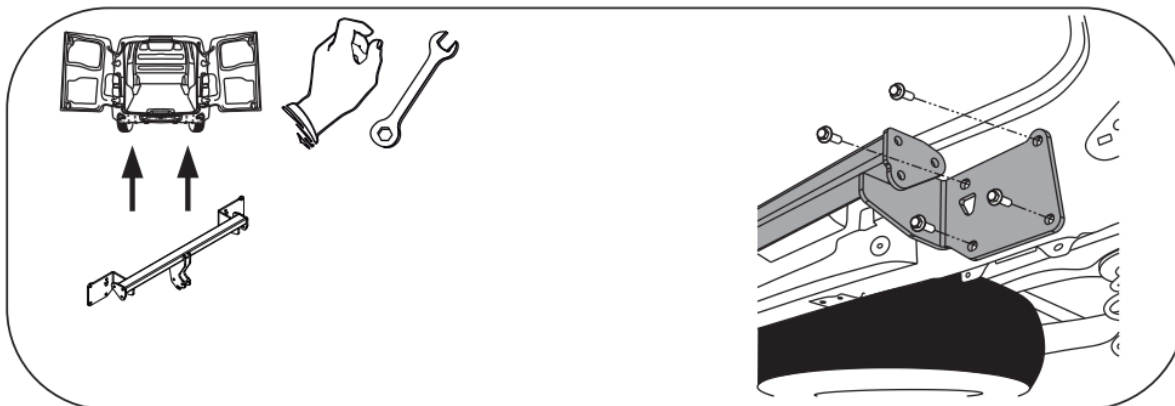
FR

1. Dévisser le pare-chocs et les supports de la réalisation en matière plastique du pare- chocs (il ne sera plus utilisé).
2. Visser la barre de crochet A à la jupe arrière (point 3).
3. Les éléments à crochets C et D doivent être vissé sur les longerons à l'aide de boulons M12x40 8.8 (point 2) et à la poutre à crochets avec boulons M12x40 8.8 (point 1).
4. Serrer tous les boulons avec un couple de serrage selon tableau.
5. Visser le pare-chocs.
6. Visser la boule et la tôle de la prise électrique.
7. Brancher l'installation électrique.



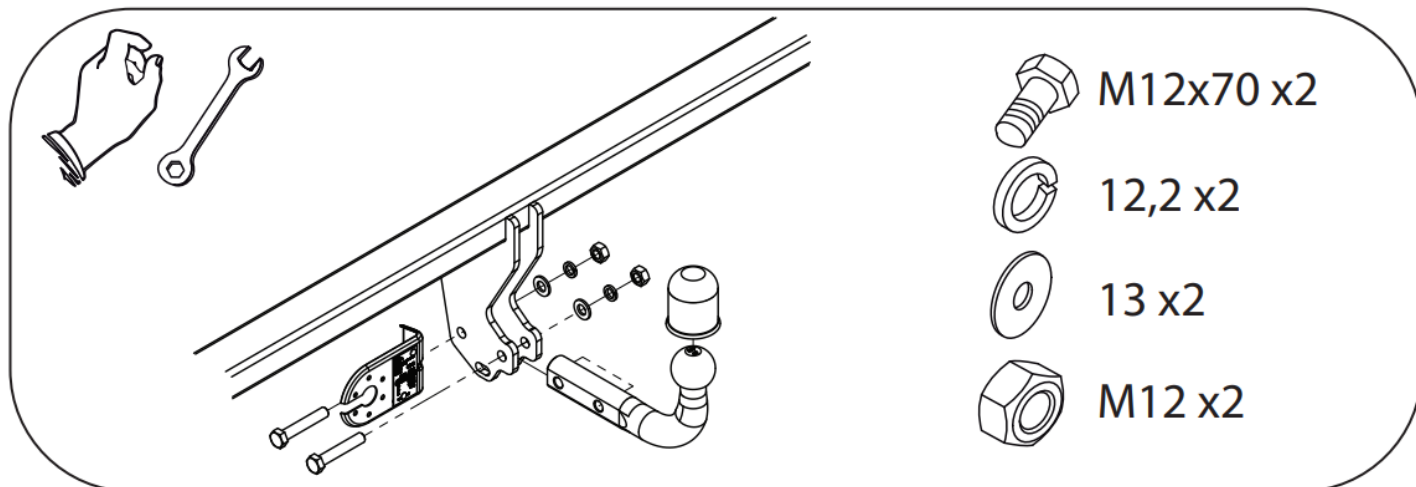
ANTARION

ANTARES DIFFUSION
185 D, rue Louise Labé
69970 CHAPONNAY
06 58 01 52 86
www.antares-diffusion.com

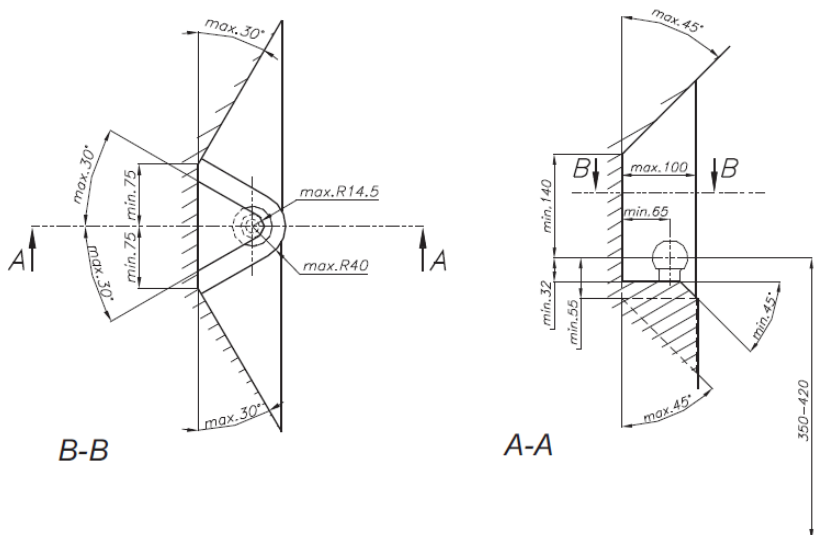


ANTARION

ANTARES DIFFUSION
185 D, rue Louise Labé
69970 CHAPONNAY
06 58 01 52 86
www.antares-diffusion.com



Avertissement :



Conditions de garantie et procédure de réclamation

Base juridique : Monitor Polski du 01.12.1983 Nr 44, item 263.

Détermination

Un attelage de remorque est un dispositif d'attelage qui permet de relier une remorque à un véhicule. L'utilisation de cet attelage est autorisée dans l'Union européenne et le processus d'homologation est défini dans la directive 94/20/CE du Parlement européen.

Un attelage de remorque ne peut être monté que sur un véhicule dont l'état peut recevoir l'approbation du TÜV.

Conditions de garantie et réclamation

1. Le fabricant de l'attelage de remorque s'engage à remplacer une marchandise défectueuse dans un délai de:

- 12 mois à compter de la date d'achat et
- 24 mois à compter de la date de fabrication.

ANTARION

ANTARES DIFFUSION

185 D, rue Louise Labé

69970 CHAPONNAY

06 58 01 52 86

www.antes-diffusion.com

2. Le remplacement d'une marchandise défectueuse s'effectue chez le fabricant ou au point de vente.
3. Une réclamation ne sera pas acceptée si la marchandise est endommagée à la suite
 - a) D'un accident ou,
 - b) du non-respect des instructions d'utilisation ou,
 - c) d'un montage erroné/incorrect.
4. L'acceptation d'une réclamation suppose que le certificat de garantie porte la signature et le cachet du vendeur (si aucune autre preuve de vente n'est disponible).

Mode d'emploi :

L'attelage à boule monté sur le véhicule est destiné à tracter des remorques et des caravanes.

5. Le crochet ne peut être installé et utilisé que sur des véhicules en bon état.
6. L'état technique des composants du châssis auxquels le crochet est relié ne doivent pas être endommagés mécaniquement ou par la corrosion.
7. L'attelage est prévu avec une plaque signalétique sur laquelle figurent les paramètres d'utilisation suivants :
 - B06257
 - Valeur D : 16,1 kN
 - Valeur max. Charge verticale S : 150 kg
 - Charge max. Charge remorquable R : 3200 kg

La valeur D requise selon la directive 94/20/CE ou également selon la norme ECE-R 55 peut être calculée selon

$$D_{\text{erf}} = g \cdot \frac{T \cdot R}{T + R} \quad (\text{kN})$$

D_{erf} = Valeur D requise en kN

T = masse maximale techniquement admissible du véhicule tracteur en tonnes (t)

R = masse totale techniquement admissible de la remorque en tonnes (t)

g = Accélération de la pesanteur terrestre (~9,81 m/s²).

8. Tous les éléments d'assemblage doivent être régulièrement contrôlés et maintenus dans un état approprié (boulons serrés, dispositif protégé contre la rouille, etc.)

La boule d'attelage est conçu conformément aux règles de sécurité routière. Il est interdit d'apporter des modifications à la boule d'attelage. Cela entraînerait la perte de l'homologation et de la garantie.

Attention !

1. Tout endommagement mécanique d'un attelage de remorque exclut son utilisation ultérieure.
2. Un attelage de remorque endommagé doit être entièrement remplacé.
3. Les vis de fixation doivent être vérifiées après 1000 km (kilométrage avec remorque).
4. Les valeurs de charge maximale de l'attelage ne doivent pas être dépassées.

Date de fabrication

Date de vente.....

Cachet et signature du vendeur

N° D'HOMOLOGATION : E20 55R-01 5150

ANTARION

ANTARES DIFFUSION

185 D, rue Louise Labé

69970 CHAPONNAY

06 58 01 52 86

www.antares-diffusion.com